

RÉFORME DES RETRAITES

MOBILISONS-NOUS POUR L'ABROGATION

Il y a deux ans débutait un mouvement massif et historique de contestation de la réforme des retraites : des mois de grèves et des millions de manifestant·es pour **dire non à la retraite à 64 ans**. Aujourd'hui, ce refus est toujours d'actualité et cette réforme est toujours au premier plan de l'actualité sociale.

Si ce dossier est toujours sur la table, c'est bien grâce à cette mobilisation historique. Et nous ne sommes pas dupes : **nous n'obtiendrons pas son abrogation sans une nouvelle mobilisation**.

En faisant miroiter un recul sur l'âge de départ désormais à 64 ans, à condition de trouver un nouveau financement d'ici fin mai entre les syndicats et le patronat, François Bayrou cherche à gagner du temps pour son gouvernement. Ce n'est pas notre agenda qui est celui de la défense des travailleurs et travailleuses.

La petite musique du déficit et de la dette revient à chaque débat sur notre système de retraite. Pourtant, **le financement n'est pas un problème**. François Bayrou avance des chiffres fantaisistes issus de calculs spéculatifs dans lesquels il additionne les poireaux et les courgettes, mélangeant financement des retraites du public et du privé. Même le COR, dont les hypothèses sont basées sur des scénari pessimistes, est loin de dresser un tel tableau. Surtout, plutôt que de jouer sur les dépenses, **il est possible d'augmenter les recettes** ! Et certainement pas de taxer les pensions au-delà de 2000 voire 2500 € ou encore instaurer une nouvelle journée de travail gratuit.

Pour financer nos retraites, Solidaires revendique :

- **d'augmenter les salaires** en brut et en net (et donc les cotisations aux caisses de retraite).
- de **supprimer les exonérations de cotisations sociales**. Ce sont près de 80 milliards qui ne rentrent pas dans les caisses sociales (Chômage, sécu, retraite).
- **d'augmenter les cotisations patronales** (ainsi 0,8 % de hausse rapporterait 12 milliards d'euros en 2027).
- de mettre en place **une cotisation sociale sur les dividendes**.
- **l'égalité salariale Femmes/Hommes**. Elle passe par une augmentation conséquente des salaires des métiers fortement féminisés (infirmières, aides-soignantes, assistantes sociales, AESH etc) ce qui améliorerait les rentrées de cotisations sociales.
- **d'augmenter le taux d'emploi des femmes** à hauteur de celui des hommes, ce qui ferait 1,5 million de cotisantes en plus.
- d'exiger **la fin des temps partiels imposés** par les employeurs par une surcotisation pesant sur ces derniers, ce qui permettrait de rapporter 1,5 milliards supplémentaires.
- **d'intégrer les régimes complémentaires de retraite dans le régime de base**, cela contribuerait aussi à un financement sain et équilibré du système de retraite.
- de **partager le travail sur la base de 32H** sans perte de salaire, ni flexibilité. Le taux d'emploi des 60-64 ans est de 33% selon le COR., le report de l'âge n'est donc pas une solution de financement pour améliorer les rentrées de cotisations sociales mais allonge le temps passé en inactivité.
- de mener **une politique de l'emploi déterminée** : des embauches dans les services publics (éducation, santé, social, perte d'autonomie, petite enfance...) et secteurs utiles pour la bifurcation écologique.

Deux ans plus tard, **cette réforme confirme ses effets néfastes** tandis que les conditions de travail continuent de se dégrader et que les plans de licenciements se multiplient. Ainsi, le nombre de demandeurs d'emploi âgés de 62 ans a augmenté de moitié quand dans le même temps les règles d'indemnisation de l'Assurance chômage étaient durcies.

Obtenir son **abrogation** est possible. L'Union syndicale Solidaires appelle à se réunir sur les lieux de travail pour préparer **la mobilisation et le 2^e round** !



SYNDIQUE-TOI !

